



comment faire supprimer ma pension alimentaire

Par **kikito**, le **29/04/2009** à **21:31**

bonjour

j ai obtenu la garde alterne de mes 3 filles et j ai ete contrain a verser une pension alimentaire a mon ex femme car elle n a vais pas de revenu mais depuis elle c remis avec quellequ un et eux un autre enfant et je lui ai laisser les allocation familiale
je subvien aux besion des loisir et scolaire des enfant
j aimerazi savoir si je peut faire supprimer la pension*

Par **ardendu56**, le **30/04/2009** à **16:02**

kikito, bonjour

Non vous ne pouvez supprimer la PA sans un jugement. Vous vous mettriez dans vos tords.

Si vous souhaitez annuler cette pension, vous devez contacter le JAF (du domicile des enfants) et vous expliquer. (pas besoin d'avocat.

Bien à vous.